**Conseil Municipal des Enfants**

Le conseil municipal des enfants, animé par Madame Cheptou et Madame Mallet conseillères municipales, a eu lieu **le lundi 7 février 2022 de 16h à 17h** dans la salle du conseil de la mairie d’Eyjeaux.

Conseillers présents :

Enfants : Anna FABRY, Maxence FABRY, Candice FAUCHER, Maéna FUENTE, Maël MARTY, Soan VILIN

Adultes : Véronique CHEPTOU, Anne MALLET

Conseillers absents excusés :

 Noa BENAÏM, Camille SAQUET

Ordre du jour :

1. Choisir les projets pour l’année 2022
2. Préparer la réalisation des projets sélectionnés
3. Questions diverses
4. **Questions diverses**

Vérifier les adresses mail, car certains n’ont pas reçu leur convocation

Journée du 8 mars : la municipalité propose une animation ludique aux CE2, CM1 et CM2 sur le thème de l’égalité femmes/hommes, pendant le temps périscolaire de 16h à 18h. Un flyer est édité et sera distribué par les enfants dans les classes concernées : Candice et Maéna en CE2 ; Maël et Maxence en CM1 ; Anna et Soan en CM2. L’inscription est obligatoire pour participer.

1. **Choisir les projets pour 2002**

Pour rappel, les projets ayant obtenu le plus de voix sont les suivants : Skate Park, Crèche (accueil pour petits), Organiser des soirées jeux (Ludothèque…), Collecter des cadeaux pour des enfants malades, Réaliser des bouquets de fleurs séchées avec la fleuriste, Mettre une porte aux urinoirs du bas.

La création d’une crèche étant difficilement réalisable par les enfants, 2 projets sont sélectionnés pour commencer :

* Projet 1: création d’un  skate Park  = terrain pour faire du vélo, de la planche à roulettes, de la trottinette …
* Projet 2 : mettre une porte aux urinoirs du bas dans l’école
1. **Préparer la réalisation des projets sélectionnés**
* Projet 1 : choisir un lieu ? Les enfants proposent le terrain situé sous le terrain de foot. Il faut savoir qui l’utilise, auprès de qui se renseigner. Les jeunes conseillers vont demander au secrétariat de la mairie. Une demande sera faite auprès du maire et de l’adjoint responsable des associations.

En attendant, chacun va dessiner un projet qu’il présentera lors du futur conseil. Le conseiller municipal délégué aux travaux/voirie sera invité pour les aider à mettre en forme leurs idées.

* Projet 2 : pour en discuter, nous avons rendez-vous à l’école avec Alain Vivion, agent technique municipal. Les jeunes élus expliquent ce qu’ils veulent. Alain leur propose des séparations entre les urinoirs comme celles qui sont posées chez les maternelles. Le problème se pose pour la porte : elle ne doit pas être dangereuse pour les enfants ! Une porte style saloon est envisagée ; mais il faut savoir quelles protections y ajouter pour la sécurité.

Lors de la prochaine réunion, **lundi 21 mars 2022 de 16h à 17h15**, nous poursuivrons ce travail.

CR rédigé par Anne Mallet